



**TERMES DES REFERENCES POUR L'ELABORATION D'UN DOCUMENT
PORTANT SUR L'EVALUATION DES RESSOURCES FORESTIERES EN VUE DE
L'INVERSION DE LA TENDANCE A LA DEFORESTATION EN AFRIQUE DE
L'OUEST**

1. Contexte

Les biomes intertropicaux de l'Afrique de l'Ouest sont caractérisés par des formations écoclimatiques variant des forêts denses et semi-décidues (zone côtière), de la savane guinéenne, la savane soudanienne, la savane sahélienne jusqu'aux formations steppiques aux confins des zones désertiques. Dans l'espace CEDEAO, ce potentiel des ressources forestières et des zones boisées est estimée à environ 72 millions ha soit 15% du total de la superficie des 15 Etats de la CEDEAO. Il constitue sans nul doute la principale source d'approvisionnement en bois énergie, de service, bois d'œuvre et bois d'exportation d'une population évaluée à presque 234 millions d'habitants. Ces ressources forestières procurent aussi à cette population des Produits Forestiers Non Ligneux divers qui contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition humaine et de la santé du fait que selon l'OMS, plus de 80 % de la population rurale font recours aux plantes médicinales diverses pour leurs premiers soins de santé primaire. Cependant les pratiques d'exploitation abusive voire illégale des produits forestiers ligneux et non ligneux, conjuguée aux effets néfastes des pratiques agricoles itinérantes notamment les cultures sur brûlis, les défrichements abusifs, les feux de brousse récurrents et l'urbanisation croissante, résultent en une dégradation accélérée des ressources forestières caractérisée par une déforestation intense et une fragmentation de ces écosystèmes forestiers. En effet le taux de déboisement dans l'espace CEDEAO est estimée en une perte annuelle d'environ 1 200 000 ha de forêt soit un taux actuel de déperdition 2% qui explique la tendance actuelle de dégradation qu'il faut nécessairement inverser en vue d'assurer de manière durable la satisfaction des besoins des populations présentes tout en préservant ces ressources pour les générations futures.

2. But et justification de l'étude

La finalité de cette étude est de concilier la satisfaction des besoins socio-économiques grandissants en produits forestiers ligneux et non ligneux d'une population en pleine croissance avec le maintien du fonctionnement régulier des écosystèmes forestiers et de leur résilience. Il s'agira de garantir un environnement écologique viable pour les générations actuelles sur la base des principes d'une gestion durable des ressources forestières et d'une gouvernance environnementale ralliant tous les acteurs pertinents des Etats membres.

Aussi les défis majeurs auxquels font face les décideurs et les planificateurs forestiers de l'espace CEDEAO sont d'améliorer les connaissances sur les ressources forestières sur base des directives précises des bonnes pratiques d'inventaire et d'aménagement forestier orientées

vers la connaissance de la disponibilité en bois face aux préoccupations liées à l'amenuisement des produits forestiers ligneux de valeur technologique et non ligneux constaté aussi bien au niveau du marché local qu'au niveau du marché d'exportation. Cette étude vise à établir des approches fiables d'évaluation des ressources forestières en vue de leur gestion durable et de la promotion de la bonne gouvernance en la matière. Ces approches nouvelles d'évaluations forestières doivent être à même de fournir des informations fiables et précieuses pour les décideurs publics dans les pays de la CEDEAO et permettre ainsi de soutenir les processus de négociations et accords internationaux relatifs aux forêts et assurer une participation consciente et proactive de la Société Civile pour une promotion de la gouvernance environnementale dans la gestion des ressources forestières.

3. objectifs spécifiques de l'étude

En définitive, les objectifs spécifiques visés par le développement de ces outils d'évaluation des ressources forestières dans la sous-région de la CEDEAO sont de:

- faire le point sur les bonnes pratiques en matière d'inventaire et d'aménagement forestiers dans les biomes tropicaux des forêts sèches et des savanes boisées des zones soudaniennes et sahéliennes des pays membres de l'espace CEDEAO ;
- faire le point sur les bonnes pratiques en matière d'inventaire et d'aménagement forestiers dans les biomes tropicaux des forêts denses humides et des savanes guinéennes des pays membres de l'espace CEDEAO ;
- proposer les bonnes pratiques d'évaluation des ressources forestières permettant de mieux connaître l'état des forêts, leur composition floristique (diversité floristique) et leur état de dégradation ;
- proposer les bonnes pratiques d'évaluation des ressources forestières permettant de mieux ressortir les fonctions productives et protectrices des ressources forestières selon les zones écoclimatiques;
- proposer les bonnes pratiques d'évaluation des ressources forestières permettant de mieux apprécier les fonctions socioéconomiques des ressources forestières, tout en mettant l'accent sur leur contribution aux économies nationales et locales au niveau des Etats membres de l'espace CEDEAO selon les zones écoclimatiques ;
- et enfin ressortir clairement le cadre politique, légal et institutionnel relatif à la gestion des ressources forestières dans l'espace CEDEAO.

4. Résultat attendu de l'étude

Les consultants fourniront un document fiable d'évaluation des ressources forestières (méthodes d'inventaire et d'aménagement forestiers selon les objectifs de valorisation de ces ressources : bois énergie, d'œuvre de service, d'exportation et de transformation industrielle, écotourisme, sécurité alimentaire, phytothérapie, etc.) selon les zones écoclimatiques, en vue d'une meilleure planification et d'une gestion durable pour une bonne gouvernance en matière de gestion des ressources forestières. Ce document sera fourni en trois exemplaires reliés en plus d'une version numérique envoyée au Département Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO par courrier électronique en fichier attaché sous format Microsoft Word.

5. Organisation de l'étude et Profils des consultants

Le travail sera conduit par une équipe de deux consultants de profils ingénieurs forestiers (un anglophone et un francophone) ressortissants de l'espace CEDEAO. Il est recommandé aux

consultants de visiter la représentation sous-régionale pour l'Afrique de l'Ouest de la FAO, le CILSS notamment le PREDAS et l'OIBT, les Directions techniques de certains Etats membres en charge des inventaires et des aménagements forestiers, les Organisations des Professionnels d'exploitation du bois et certaines ONGs concernées par la problématique de la gestion des ressources forestières notamment la lutte contre l'exploitation illégale du bois. Les consultants doivent privilégier une approche participative impliquant l'ensemble des acteurs et des partenaires impliqués dans l'évaluation des ressources forestières au niveau national. Une réunion de validation sera organisée en vue de s'assurer de la prise en compte des attentes et développer les synergies nécessaires.

6. Durée de l'étude

La durée de l'étude est prévue pour 55 HJ.